Le 13 novembre 2020

#### INVITATION

# Faire cesser le gaspillage alimentaire à Montréal Consultation publique virtuelle

Madame, Monsieur,

Au nom de la <u>Commission sur l'eau, l'environnement, le développement durable et les grands parcs</u>, que je préside, j'ai l'honneur et le plaisir d'inviter la population montréalaise à participer à une consultation publique visant à identifier les solutions à mettre en place et les meilleures pratiques à adopter afin qu'il n'y ait plus de gaspillage et de destruction d'aliments encore propres à la consommation dans les institutions, commerces et industries montréalais.

Cette consultation provient d'une <u>demande citoyenne déposée en vertu du droit d'initiative</u> et soutenue par plus de 15 000 Montréalais et Montréalaises. Compte tenu de la situation actuelle, les activités de consultation se dérouleront essentiellement par visioconférence, dans le respect des consignes gouvernementales en vigueur en contexte de pandémie :

## Étape 1 – S'informer

La **documentation** en lien avec cette consultation est disponible sur le portail de la Ville à l'adresse suivante : <u>ville.montreal.qc.ca/gaspillagealimentaire</u>. La documentation peut aussi être transmise par la poste sur demande, en composant le 514-872-3000.

La demande du groupe à l'origine de la pétition, de même que la documentation relative à cette consultation, seront présentées lors d'une **séance d'information virtuelle**, qui se tiendra comme suit :

DATE ET HEURE: JEUDI 3 DÉCEMBRE 2020, À 19 H

Par visioconférence

Le lien pour visionner la séance en w ebdiffusion sera disponible le jour de l'assemblée à l'adresse suivante : ville.montreal.gc.ca/gaspillagealimentaire

Une période sera réservée, après les présentations, à la lecture des questions et des commentaires du public, et aux réponses des personnes-ressources de la Ville de Montréal, des personnes représentant le groupe requérant, ou des membres de la Commission, le cas échéant.

Les personnes qui souhaitent **poser le ur question ou soumettre un commentaire** pour cette deuxième partie de la séance sont invitées à remplir le formulaire web disponible dès maintenant à l'adresse <u>ville.montreal.qc.ca/gaspillagealimentaire</u> ou à communiquer avec le secrétariat des commissions permanentes par téléphone au 514-872-3000.

Il sera également possible de soumettre une question ou un commentaire par le biais du même formulaire en cours de séance, durant la pause qui suivra les présentations.

### Étape 2 - Soumettre une opinion à la Commission

Vous pouvez participer à cette consultation de trois manières :

1- En présentant un mémoire ou une opinion devant la Commission, dans le cadre de l'une ou l'autre des quatre séances publiques virtuelles prévues les :

Mercredi 27 janvier 2021, à 19 h

VENDREDI 29 JANVIER 2021, À 14 H

JEUDI 4 FÉVRIER 2021, À 9 H 30

MERCREDI 10 FÉVRIER 2021, À 19 H (si le nombre d'inscriptions le requiert seulement)

L'inscription pour présenter un avis à l'une ou l'autre de ces séances est obligatoire. Pour vous inscrire, remplissez le formulaire disponible à l'adresse <u>ville.montreal.qc.ca/gaspillagealimentaire</u> ou composez le 514-872-3000.

La date limite d'inscription pour les audiences publiques est le mercredi 16 décembre 2020, à 17 h.

#### Abonnez-vous aux invitations des commissions permanentes

Souscrivez à la liste d'envoi électronique des commissions permanentes de la Ville de Montréal et soyez à l'affût des consultations publiques en cours. Il suffit de remplir ce formulaire en indiquant les sujets qui vous intéressent.

2- En transmettant seulement un mémoire écrit par courriel à <u>commissions@montreal.ca</u>, ou encore par la poste ou en personne à l'adresse suivante :

Service du greffe Commission sur l'eau, l'environnement, le développement durable et les grands parcs 155, rue Notre-Dame Est Montréal (Québec) H2Y 1B5

3- Sur le web! En répondant aux questions qui vous sont soumises sur la plateforme de consultation en ligne de la Ville de Montréal à l'adresse realisonsmtl.ca/gaspillagealimentaire.

Toutes les opinions doivent être transmises au plus tard le vendredi 5 février 2021 à 17 h.

### Étape 3 - Participer à l'assemblée publique d'adoption des recommandations

La Commission présentera et adoptera publiquement ses recommandations lors d'une assemblée qui se tiendra au printemps 2021 et dont la date sera annoncée ultérieurement. Les modalités précises de participation à cette assemblée suivront également.

Pour toute information supplémentaire ou pour suivre ce dossier, consultez la page dédiée à la consultation à l'adresse ville.montreal.qc.ca/gaspillagealimentaire ou composez le 514-872-3000.

En espérant pouvoir compter sur votre participation, nous vous prions d'accepter, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Valérie Patreau, conseillère d'arrondissement, Outremont Présidente de la Commission sur l'eau, l'environnement, le développement durable et les grands parcs